

---

Le gouvernement luxembourgeois

---

Ministère des Affaires étrangères et européennes

# Déclaration des ministres Jean Asselborn et Romain Schneider sur l'assassinat du défenseur des droits humains Benjamin Ramos

---

Communiqué 13.11.2018



"Nous condamnons avec fermeté l'assassinat du défenseur des droits humains Benjamin Ramos, directeur exécutif du *Peace and Development Group*, le 6 novembre 2018 sur l'île de Negros aux Philippines, par des personnes non identifiées.

Monsieur Ramos était avocat et secrétaire général de l'Union nationale des avocats du peuple de la province de Negros Occidental et a fourni dans ce contexte une assistance juridique aux familles de neuf travailleurs agricoles, assassinés dans la même région le 20 octobre 2018. Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles et aux proches de Monsieur Ramos et des neuf autres victimes.

Nous sommes gravement préoccupés par le climat répressif et violent dans lequel les défenseurs des droits humains travaillent aux Philippines: il est inacceptable que ces femmes et hommes, qui ont voué leur vie à la défense des droits d'autrui, soient victimes de criminalisation, d'intimidations, de violences, et même d'assassinats et d'exécutions extrajudiciaires. Il est tout aussi inacceptable que les paysans et les autres personnes qui travaillent dans les zones rurales soient victimes des mêmes violences dans l'exercice de leurs droits légitimes, notamment les droits fonciers.

En souscrivant à la déclaration faite par l'Union européenne par le biais de sa Délégation à Manille, nous demandons aux autorités des Philippines de lancer une enquête judiciaire indépendante et approfondie sur l'assassinat de Benjamin Ramos, ainsi que sur le meurtre des neuf travailleurs agricoles tués le 20 octobre 2018. Les auteurs et commanditaires de ces actes doivent être traduits en justice afin de mettre fin à la situation d'impunité qui règne aux Philippines.

Nous exhortons également le gouvernement des Philippines à relancer la coopération avec les partenaires internationaux en matière de droits humains, notamment avec les mandataires des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, et à donner des garanties de sécurité à tous les défenseurs des droits humains."

*Communiqué par le ministère des Affaires étrangères et européennes*

**Ministre(s)**

ASSELBORN Jean

SCHNEIDER Romain

**Organisation(s)**

Ministère des Affaires étrangères et européennes

**Thèmes**

Affaires étrangères

**Date de l'événement**

13.11.2018

---

Dernière mise à jour 13.11.2018